



La Lettre de l'AFASPA

Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique
13 rue Pierre et Marie Curie 93170 BAGNOLET
courriel : afaspanationale@gmail.com / site Internet : www.afaspa.com

Septembre 2026

L'ONU adopte ne nouvelle carte du monde, plus juste

L'Assemblée générale de l'ONU a adopté le 4 septembre 2026 une résolution pour promouvoir une cartographique mondiale plus fidèle à la taille réelle des continents. La représentation de l'Afrique est plus grande, celles de l'Amérique du Nord et du Groenland se sont retrouvées réduites.

Ce texte, porté par le Togo et l'Union africaine et coparrainé par la France, a été adopté par 164 voix contre une, celle des Etats-Unis, et six abstentions.

La résolution vise à encourager les organisations internationales et les Etats à abandonner la projection dite "de Mercator", du nom de Gerardus Mercator, géographe, cartographe, philosophe et théologien né en Flandres en 1512.



La distorsion de sa carte "a contribué à minimiser dans les esprits la taille de l'Afrique, de l'Amérique latine et de l'Asie du Sud, et à perpétuer une vision déséquilibrée" de la planète. Le Groenland y paraît presque aussi vaste que l'Afrique alors que cette dernière est environ 14 fois plus grande.

Les médias nous expliquent qu'elle avait été développée dans le but de faciliter la navigation maritime, à une époque où l'Europe jetait son dévolu sur la conquête de l'Amérique. Elle agrandit artificiellement les territoires situés aux hautes latitudes. « *L'Europe qui y est représentée en plus grand, et donc, symboliquement, elle a l'air plus puissante, plus importante que les pays colonisés, qui sont plus proches de l'équateur.* » indique Rodolphe Gonzalès, professeur au Département de géographie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

Un argument quelque part complaisant à l'égard des "conquistadors de tout poil", artisans des conquêtes coloniales suivantes dans l'hémisphère sud, qui n'ont pas donné lieu à un changement de cette fausse représentation du monde.

"*Les cartes façonnent notre compréhension du monde*", a déclaré Robert Dussey ministre des Affaires étrangères du Togo à la tribune de l'ONU. "*Elles orientent l'éducation, nourrissent l'imaginaire et influencent les perceptions collectives. Elles ne sont donc jamais neutres : lorsqu'elles donnent une image déformée de notre planète, elles risquent de perpétuer des représentations erronées transmises de génération en génération*". "*Cette initiative est guidée par une ambition universelle : promouvoir une connaissance fondée sur la rigueur scientifique, le respect de la vérité et l'égalité de tous les peuples*".

Quant à la représentante des USA, Yaryna Ferencevych, elle a réagi en séance à la résolution en déclarant sèchement : "*Des résolutions comme celle-ci, et l'agenda idéologique qu'elles promeuvent, entravent le travail de cette institution et contribuent à la perte de sa crédibilité*".

Migrants expulsés par les États-Unis : en Afrique, des vies en suspens et des droits bafoués

Dans sa rubrique du samedi 26 septembre sur RFI, Newton Ahmed Barry a abordé le juteux business de la déportation.

Extraits.

« Depuis 2025, Washington et l'Europe ne cherchent plus à expulser les migrants chez eux, mais en Afrique. Contre de l'argent. Un nouveau marché de la déportation est ainsi né, à bas bruit.

Dans le tumulte des guerres et des déchirements africains entre néo-panafricains et valets supposés de l'impérialisme, l'Afrique se positionne à bas bruit, effectivement, comme une décharge migratoire.

Washington a même créé un bureau pour ça en mai 2025 : l'Office of Remigration. 15 fonctionnaires dont le seul travail est de faire le tour de l'Afrique pour proposer un marché. 49 pays démarchés selon le New York Times. Le marché est simple : vous prenez nos déportés, on vous paye.

Ce marché de la déportation est libellé en dollars et parfois en facilité de visa. Pour le modeste royaume d'Eswatini, 5,1 millions de dollars, soit moins de 0,3% de son budget 2026, pour un premier contingent de cinq personnes, extensible. Pour la riche Guinée équatoriale, un peu plus de 7,5 millions de dollars, pour une quarantaine de personnes, selon l'Associated Press, parquées dans un hôtel de la famille Obiang, transformé en prison : L'Hôtel Bamy. Pour le Rwanda, montant confidentiel, estimé à 7,5 millions par le Sénat américain pour 250 personnes annoncées. Au Cameroun, protocole de 400 millions, mais c'est un paquet global incluant l'aide santé.

A ce jour neuf pays ont signé : Eswatini, Rwanda, Ghana, Soudan du Sud, Ouganda, Cameroun, Guinée équatoriale et la RDC depuis avril 2026. En droite ligne des Accords de Washington pour la paix avec le Rwanda. Le triptyque est clair : paix, minerais, migrants.

L'Europe n'est pas en reste

L'Italie a ouvert la voie avec l'Albanie. Dans son sillage, en juin, l'UE a voté une règle historique ouvrant la possibilité d'expulser un demandeur d'asile vers un pays avec lequel il n'a aucun lien, pourvu qu'il y ait un accord. Fin août, Allemagne, Autriche, Danemark, Grèce, Pays-Bas sont allés à Kigali pour négocier le premier « hub », un centre de retour européen en Afrique.

Quelles sont les dispositions qui encadrent tout ça ? Pour l'essentiel, ces expulsions sont couvertes par des

décrets. Aux États-Unis, Trump use de l'exécutif agreement. Pour contourner l'obligation de notifier le Congrès 60 jours après, le département d'État invoque les « non-binding instruments », des protocoles sécuritaires non contraignants. En Afrique ? Aucun parlement n'a été saisi. Les acceptations sont opérées par décret ou parfois par un simple communiqué, comme en RDC. Il y a quelques protestations : les avocats swazis ont attaqué la décision du roi Mswati III, en invoquant un coup de force sans consentement parlementaire. En RDC, la société civile dénonce un accord opaque dans un pays qui a déjà 6 millions de déplacés internes. C'est le retour de ce qui avait nourri la haine des néo-panafricains contre la France : des accords secrets, imposés aux exécutifs, faibles ou cupides, sans le peuple, contre de l'argent.

Pourquoi ce silence ?

Peut-être le double standard. L'indignation contre les accords secrets est gélatineuse selon qu'il s'agit des forts, Américains et Russes, ou des faibles, l'Europe et la France. Ces deals sont simples : « Vous payez, on prend vos indésirables », sans contrepartie contraignante sur les droits. Les déportés, parfois en quasi incarcération, subissent bastonnade et ré-expulsion vers leur pays d'origine au péril de leur vie. Ce que les avocats appellent le « chain refoulement » ou « refoulement indirect en cascade ».

Si le panafricanisme, c'est défendre la dignité humaine contre les accords secrets, alors il doit s'appliquer à Washington, à Moscou comme à Paris. Sinon, c'est du panafricanisme à la carte.

En Afrique, des vies en suspens et des droits bafoués

Dernier volet de notre enquête menée avec le consortium Forbidden Stories. Après avoir révélé les dessous des accords passés par les États-Unis avec les pays qui acceptent ses expulsés, nous nous intéressons au coût humain de cette politique. Que deviennent ceux qui sont envoyés vers des pays qu'ils ne connaissent pas ? Sur le continent africain, certains sont détenus, d'autres vivent cachés ou sans statut. Et leurs avocats se retrouvent face à des batailles inédites. (...)

Pour Erica Reilly, avocate américaine qui assiste principalement des migrants, ces pratiques privent ses clients de toute possibilité de faire valoir leurs droits. (...) Une fois le client hors du sol américain, la personne expulsée change de juridiction. Les avocats se retrouvent alors dans un entre-deux juridique. Leur impuissance est encore plus grande. »

SOUDAN

« *Petit média Sudfa* » est un média participatif franco-soudanais qui partage ou traduit des articles écrits par des personnes soudanaises, ou co-écrits par personnes soudanaises et françaises, sur l'actualité et l'histoire politiques, sociales et culturelles du Soudan et la communauté soudanaise en France. Il a publié l'enquête *Famine au Soudan, une arme de guerre néocoloniale qui rétablit les origines de ce que l'on présente souvent comme inéluctable le fléau qui touche le pays*.
Extraits

L'autonomie alimentaire, une résistance révolutionnaire, face à l'arme de guerre néocoloniale de la famine

L'ONU estime que 20 millions de personnes, soit plus de 40 % de la population, souffrent de faim aiguë. Quatorze zones du Darfour du Nord, du Darfour du Sud et du Kordofan du Sud sont menacées de famine, alors qu'environ 135 000 personnes y souffrent déjà de niveaux de faim extrêmes.

Pourtant, le deuxième pays le plus vaste d'Afrique, traversé par le plus long fleuve du monde est doté de terres agricoles fertiles couvrant près des deux tiers de son territoire. Ici, la famine n'est ni une conséquence naturelle, ni inévitable de la guerre. Elle résulte de l'utilisation délibérée de la faim comme arme de guerre, voire comme arme de génocide. L'instrumentalisation de l'approvisionnement alimentaire comme moyen de domination et de contrôle des populations civiles est caractéristique des conflits coloniaux et impérialistes contemporains, comme on l'observe aujourd'hui au Soudan et à Gaza.

Au Soudan il s'agit de l'« affamement » délibéré de la population. La guerre y est menée par les milices contre les populations agricoles afin de s'approprier leurs terres. S'y ajoutent la destruction délibérée des structures de l'État et la généralisation des économies de guerre, conçues comme un mode d'investissement et de profit néolibéral.

Face à ces violences, les chambres d'urgence proposent un modèle de résistance révolutionnaire fondé sur l'autonomie alimentaire.



Des déplacés internes soudanais ayant fui El Fasher après la prise de la ville par les FSR.
Photo d'un camp de déplacés
Crédit Sudfa

Depuis le début de la guerre en avril 2023, la prise de contrôle des terres par les milices des Forces de Soutien Rapide (FSR), le blocage des voies d'acheminement et les déplacements imposés à certaines communautés paysannes ont fortement réduit la production agricole.

Trois saisons se sont déroulées avec une récolte très faible. Les plaines fertiles du centre du Soudan – considérées comme le « grenier » du pays – ont été dévastées, laissant place à un paysage aride. Quand Wad Madani, capitale de l'état de Gezira, est tombée aux mains des FSR en décembre 2023, des agriculteurs désespérés avaient alors inondé leurs propres canaux d'irrigation pour transformer leurs champs en bourbiers afin d'arrêter les pick-ups armés des FSR, qui ont ensuite démantelé tout le système agricole de la région. Les miliciens ont ensuite inondé les terres agricoles et utilisé les sacs de récoltes comme ponts de fortune pour franchir les canaux. Des dégâts similaires ont été constatés dans des zones agricoles situées dans les états de Sennar et de Gedaref, qui couvrent 126 000 hectares et 37 800 hectares. Cette détérioration n'a rien d'une conséquence « naturelle » de la guerre.

Une étude de l'université de Yale de mars 2026 a démontré que les FSR qui entamaient le siège de la ville d'El Fasher, ont ciblé délibérément 41 communautés agricoles résidant aux alentours dans le but d'affamer la population locale. Le siège d'El Fasher a duré plus de 18 mois, durant lesquels des milliers de personnes sont mortes de faim et d'absence de soins, jusqu'à sa prise en octobre 2025. L'intention des FSR est de dépeupler les localités et entraver toute capacité de la population à semer, cultiver et récolter de la nourriture.

Par ailleurs, les FSR empêchent les organisations humanitaires d'acheminer de l'aide vers la ville, comme l'ont montré de nombreux rapports. Enfin, depuis le début du conflit, les miliciens ont pillé systématiquement les marchés, qui sont les premiers espaces urbains attaqués dès qu'ils conquièrent une ville. Tous ces éléments mettent en évidence le projet génocidaire des FSR, qui s'attaquent aux moyens de survie de la population.

Le démantèlement des structures de l'État et l'émergence d'un « colonialisme agraire »

La guerre n'a pas arrêté l'économie, elle l'a transformée. D'un système fragile sous un État affaibli, on est passé à une économie de guerre structurée par des réseaux — armes, contrebande, aide humanitaire et financements extérieurs. Ce basculement s'inscrit dans une logique néolibérale où l'effondrement de l'État laisse le champ libre au marché, même lorsqu'il se nourrit de la catastrophe.

La destruction délibérée des institutions, ainsi que des entreprises publiques et privées, par des attaques menées par les milices à des fins de pillage, a rendu l'appareil étatique incapable de répondre aux besoins essentiels de la population, qu'il s'agisse de l'accès à la nourriture ou des services indispensables à sa production, tels que l'électricité et l'eau. 90 % des hôpitaux sont hors service, tandis que les banques et l'ensemble des institutions publiques ont été à l'arrêt pendant plusieurs années.

Les produits agricoles (des céréales, la gomme arabique et l'arachide ainsi que du maïs) et le bétail, de même

que l'or, sont acheminés et exportés par les FSR via des réseaux informels vers le Tchad, la Libye et les marchés du Golfe. Les milices s'emparent de terres arables afin de se financer par la contrebande de denrées, notamment vers les Émirats arabes unis.

Ces échanges s'inscrivent dans un « néocolonialisme agraire » qui était déjà à l'œuvre avant la guerre. Le chef des FSR, Hemedti, exerçait lui-même le commerce de bétail avec la Libye avant de rejoindre les FSR, qui lui a permis d'étendre ces activités à une échelle plus large. Dans ce contexte, l'agriculture cesse donc d'être une ressource pour la survie des civils : elle devient un moteur de la guerre, qui alimente le conflit et permet aux violences de se perpétuer.

Le Soudan, pays principalement agricole, est privé de son autonomie alimentaire et se retrouve en proie à « l'économie de l'aide » qui n'est plus seulement une réponse d'urgence, mais est devenue un secteur économique à part entière, avec ses financements, ses emplois, ses contrats, ses chaînes d'approvisionnement, ses rapports de force, ses indicateurs et sa concurrence pour les ressources.

Le problème n'est pas l'aide en elle-même, mais son évolution en substitut implicite aux options de production locale, et en mécanisme de gestion de la crise plutôt que de sortie de celle-ci. Lorsque la réponse humanitaire repose sur la durabilité de la crise, plutôt que sur la sortie de la crise, alors la persistance de situations comme la famine et la privation devient une condition objective de la poursuite du financement et de l'activité humanitaire.

Illustration emblématique d'un système cynique

Les Émirats alimentent la guerre pour s'appropriier les ressources soudanaises d'un côté, tout en apportant de l'aide humanitaire de l'autre, dans une mise en scène bien orchestrée qui cache les mécanismes de prédation. La population soudanaise est consciente de cette instrumentalisation de l'aide alimentaire, elle la dénonce, parfois la refuse comme on l'a vu sur des vidéos circulant sur les réseaux sociaux. *“Que les Émirats arrêtent de détruire notre pays, plutôt que d'apporter à manger !”*.

Les “salles d'urgence”, un projet révolutionnaire d'autonomie alimentaire

Contre cette logique de conquête néocoloniale, des gens résistent en inventant des alternatives concrètes malgré le manque total de moyens. Les organisations d'entraide au Soudan, comme les “salles d'urgence” (parfois traduites aussi par “chambres d'urgence”) via le projet des cuisines collectives, représentent des solutions révolutionnaires.

Ces initiatives issues de la société civile tentent d'atténuer la crise grâce à des outils locaux et à un effort populaire quotidien. Elles visent à construire des solutions durables et structurelles pour sortir de la crise. Des centaines de cantines solidaires ont ainsi émergé depuis le début de la guerre. Elles nourrissent des centaines de milliers de personnes les plus vulnérables, notamment les familles déplacées par le conflit. Leur

organisation par la base s'inspire du modèle autogestionnaire des comités de résistance pendant la révolution. Les chambres d'urgence de Khartoum, par exemple, comptent jusqu'à 4 000 bénévoles qui gèrent 42 cuisines communautaires dans la capitale et les villes alentour.



Les volontaires ont investi des espaces collectifs abandonnés par les pouvoirs publics à cause du contexte de guerre (écoles, bâtiments publics) pour en faire des lieux de regroupement de denrées alimentaires et de cuisines collectives. Ils et elles y préparent puis distribuent ces repas dans les quartiers les plus précaires et les camps de déplacés. Ces groupes s'organisent sur les réseaux sociaux et c'est également via ce moyen qu'ils collectent des fonds, en s'appuyant sur la solidarité internationale et de la diaspora.

Les “chambres d'urgence” ne se contentent pas de cuisiner dans les centres urbains, mais travaillent à sécuriser toute la chaîne d'approvisionnement alimentaire depuis les campagnes vers les villes. Le programme « Sécurité alimentaire » des chambres d'urgence de Khartoum illustre cette approche. Sa priorité : soutenir les marchés de quartier dans chaque commune pour qu'ils deviennent des points de distribution de proximité, approvisionnant les épiceries locales, plus facile à protéger au sein des quartiers. Les cagnottes de soutien aux « chambres d'urgence » sont utilisées pour aider les grossistes à acheminer leurs marchandises.

Ces volontaires surveillent également les points de contrôle des armées et milices le long des routes, afin de faire respecter la libre circulation des personnes et des marchandises. Ils mènent des négociations localisées avec les autorités pour garantir l'accès aux différents quartiers.

Enfin, plusieurs projets d'agriculture en ville ont également émergé. Ils visent à installer une production locale et favoriser au maximum les circuits courts, permettant un approvisionnement local et évitant le pillage des denrées alimentaires par les miliciens.

Ces groupes révolutionnaires n'emploient pas le terme de « famine » mais parlent plutôt d'« affamement ». Ce choix leur permet de mieux décrire la privation délibérée imposée aux populations soudanaises. Ils préfèrent un vocabulaire révolutionnaire afin d'éviter le piège des termes spectaculaires du système néolibéral — ces mots qui construisent une population victime et incapable de résister.

En imposant et consolidant une lecture néolibérale des événements, l'utilisation de ces termes atténue les

perceptions et neutralise la critique, tout en garantissant la pérennité des crises — au lieu de les résoudre. A l'inverse, les initiatives de terrain des "chambres d'urgence" ont des

pratiques de solidarité locale qui s'émancipent des modes d'actions humanitaires en proposant une souveraineté alimentaire sur des bases écologiques.

Retrouvez l'enquête complète sur : <https://sudfa-media.com/article/famine-au-soudan-arme-de-guerre-neocoloniale>

MADAGASCAR

Un « Dubaï » malagasy dans le canal du mozambique ?

Que se trame-t-il dans la petite île de Nosy Mitsio située sur une voie maritime stratégique au nord du Canal du Mozambique ? Peuplée de quelques milliers d'habitants vivant de la pêche, de l'agriculture mais aussi d'un tourisme écologique respectueux du milieu naturel et de sa biodiversité exceptionnellement sauvegardée, elle fait l'objet de toutes les convoitises depuis plusieurs années.

Dans une lettre ouverte au Président de la République, le Collectif pour la défense des terres malgaches -TANY- interroge sur les raisons profondes de la venue du Ministre de l'Aménagement du Territoire et des Services Fonciers à Nosy Mitsio le 25 septembre 2026, accompagné de plusieurs hautes autorités de l'État et de la Région Diana. Un événement entouré d'une discrétion étonnante et donc suspecte, compte tenu du projet opaque dont il était l'objet : la cession de pans entiers cette île et des eaux qui l'entourent pour de grands travaux qui seraient « entrepris afin de transformer Nosy Mitsio en un site touristique luxueux, à l'image de Dubaï », selon le mot des autorités.

En décembre 2024, le media Africa Intelligence rapportait la venue dans l'archipel, du président de la société émiratie Emaar Properties, investisseur spécialiste de la construction de sites touristiques de grand luxe, pour un éventuel deal avec le président malgache Ange Razoel concernant Nosy Mitsio. Dans cette tension, six activistes avaient été arrêtés par la gendarmerie. Mais la détermination des habitants de

Mitsio pour la défense de leurs terres et de leurs droits a permis aux six inculpés d'obtenir la liberté provisoire, puis ils ont été relaxés.

Quelques mois plus tard, le Conseil des ministres annonçait la mise en œuvre d'une zone franche touristique internationale avec les Emirats Arabes Unis sans indiquer sa localisation.



Le Collectif TANY exhorte « les hauts responsables de l'État, à informer tous les citoyens malagasy sur tous les tenants et aboutissants de ce projet devant transformer Nosy Mitsio, alors que des contradictions ont été ressenties dans le discours adressé aux habitants. »

« Le choix du Collectif TANY est clair : un projet de société favorisant une évolution progressive des communautés locales vers de meilleures conditions économiques et sociales, dans le respect de leurs valeurs et de leur culture est de loin préférable à un projet de société résultant d'exemples trompeurs amenant des changements en apparence rapides mais au profit de minorités déjà privilégiées et au détriment de la majorité de la population. »

L'intégralité des risques encourus et les exigences du Collectif TANI dans sa lettre ouverte sur le site : <https://afaspa.com/un-dubai-malagasy-dans-le-canal-du-mozambique/>

NIGER

Disparition de Moussa Kaka



Le 31 août 2026 vers 19h, alors qu'il rentrait chez lui à Niamey, le journaliste a disparu. Ni sa famille, ni ses collègues n'ont pu le joindre et aucune enquête n'est en cours.

Le groupe G25-Niger, une coalition d'organisations de la société civile, a déclaré que cette disparition s'inscrivait dans un contexte extrêmement préoccupant et rappelé des événements antérieurs survenus sous le régime militaire du général Abdourahamane Tiani depuis le coup d'État du 26 juillet 2023. Le groupe G-25 NIGER a exprimé sa profonde inquiétude et a exigé sa libération immédiate s'il se trouve en détention chez les autorités.

Moussa Kaka est l'un des journalistes les plus en vue au Niger. Il est directeur général de la RTS (Radio

Télévision Saraounia) et ancien correspondant de Radio France Internationale (RFI). Depuis plus de trente ans, il est reconnu pour ses reportages sur la politique, la sécurité, les conflits armés et les questions de gouvernance au Niger et dans l'ensemble de la région du Sahel.

Il a été lauréat du Prix de la libre expression de l'Union internationale de la presse francophone en 2008.

Dernière minute : le 6 octobre les autorités ont enfin reconnu la détention du journaliste sans indiquer le lieu de ni les faits qui lui sont reprochés. Il ne peut toujours pas voir ses proches et avocats.

SAHARA OCCIDENTAL

« La grève de la faim pour la dignité »



Rien n'a changé depuis que Naâma Asfari a suspendu sa grève de la faim le 23 juillet après 47 jours de jeûne) suite aux promesses de l'administration pénitentiaire marocaine de le rapprocher, ainsi que ses compagnons de leurs familles. Comme d'habitude des promesses qui ne sont pas suivies d'effets. La Ligue pour la Protection des Prisonniers Sahraouis dans les prisons marocaines (LPPS) a informé que neuf des prisonniers du groupe de Gdeim Izik se sont mis en grève de la faim illimitée le 23 septembre. Ils protestent contre le maintien de leurs conditions de détention et réclament leur regroupement dans un même établissement pénitentiaire ainsi que leur transfert vers des prisons situées au Sahara occidental. Ils demandent également la mise en œuvre des décisions des Nations unies relatives à leur situation.

Cette ultime forme de protestation intervient dans le contexte d'une campagne marocaine du « mois de l'unité nationale » à savoir, le 50ème anniversaire de l'invasion du Sahara occidental par l'armée marocaine et la sortie du rapport du Secrétaire général de l'ONU qui sera examiné fin octobre par le Conseil de sécurité.

Le pouvoir marocain parle d'une grève politique, c'est un progrès car on l'entendait dire que ces hommes étaient des criminels !!

Dès le premier jour de leur action, des mesures de rétorsion ont été prises à leur encontre : privation de communications téléphoniques avec leurs familles, renforcement des restrictions concernant les visites, mise au cachot, transferts vers d'autres prisons au Maroc.

Naâma Asfari a donc repris son jeûne, il a été transféré de force à la prison de Marrakech le premier jour de leur action. Plus de nouvelle des 9 prisonniers durant plusieurs jours.

La mobilisation des familles du groupe de Gdeim Izik déterminées à faire valoir leur droit de visite et les pressions croissantes exercées par la campagne nationale et internationale de solidarité, ont contraint l'administration pénitentiaire à cesser la surenchère des brimades. Les familles ont enfin pu rencontrer leurs proches incarcérés à Kenitra (à 1200 km de Laayoune) ou recevoir un appel téléphonique. Mais l'inquiétude demeure pour la santé de certains, comme Naâma qui a suspendu ce nouveau jeûne suite à une aggravation de l'état de ses reins qui ont souffert de sa précédente grève de la faim. Selon le témoignage de l'épouse d'Hassan Zaoui, l'état de santé de ce dernier s'est gravement dégradé, suite aux 6 jours subis en cachot, suivis d'une affectation dans une cellule humide, puante et dépourvue des conditions de vie les plus élémentaires. Il souffre de troubles respiratoires et peine à se déplacer. Il a témoigné des mauvais traitements subis par Hassan Dah, son codétenu, qui a été déshabillé et soumis à des violences avant son transfert à Marrakech. Dans une communication téléphonique à sa famille ce dernier a indiqué que ses rythmes cardiaques irréguliers ont fait l'objet d'un examen dont il n'a pas les résultats.

Quant à Ahmed Sbai, sa sœur qui a pu le voir indique qu'il est très affaibli, il peinait à parler et souffre d'une maladie cardiaque chronique qui ne fait l'objet d'aucun suivi. Il a

été violemment transféré dans une autre cellule, privé de ses livres et de communication avec l'extérieur.

L'épouse de Lahcen Zaoui a trouvé son mari très affaibli par la grève de la faim et son asthme aggravé par les récents travaux de peinture de sa cellule, effectués durant son absence. A son retour il a été pris d'étouffement et de douleurs du fait des produits utilisés sans qu'une intervention de gardien n'ait répondu à ses appels.

Mohamed Lamine Haddi dont on n'avait aucune nouvelle a appelé sa famille depuis la prison de Tiflet2 où il a été transféré et mis au cachot. Il a informé ses parents qu'il a dû mettre fin à son jeûne en raison de malaises, de pertes de connaissance et d'un épuisement intense, consécutif aux nombreuses grèves de la faim.

En relayant ces informations, la LPPS condamne fermement les mauvais traitements ainsi que la politique de représailles et de torture systématique qu'elle affirme être exercée par l'État marocain à l'encontre des prisonniers civils sahraouis en grève de la faim. Elle affirme que ces pratiques constituent une violation flagrante des conventions internationales relatives aux droits humains, notamment de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, ainsi que de l'Ensemble de règles minima des Nations unies pour le traitement des détenus (Règles Nelson Mandela).

La Ligue appelle la communauté internationale et les organisations internationales de défense des droits humains à agir d'urgence afin de mettre un terme à ces graves violations, de garantir la protection des prisonniers en grève de la faim, de leur assurer un accès complet aux soins médicaux, d'autoriser les visites sans conditions et de leur permettre de communiquer avec leurs familles et leurs avocats.

TANZANIE

Un colonialisme vert au mépris des Massaïs

L'ONG *Survival International* organisait du 21 au 25 septembre à Nairobi au Kenya un congrès sur le thème « Notre terre, notre nature » auquel ont participé des dizaines de représentants de communautés issues de tous les continents.

Parmi eux, Mirihai Ngilepo éleveur massaï de Tanzanie, venu témoigner du refus des éleveurs pastoraux du district de Monduli dans le nord du pays des implantations sur 970 000 hectares de compensation carbone, sur leurs terres sans leur consentement.

Antoine Portales, journaliste de l'environnement à *l'Humanité*, a rencontré l'éleveur ainsi que Joseph Moses Oleshangay, avocat massaï. Ils dénoncent la manœuvre récurrente de l'image d'Épinal construite par les Occidentaux d'un paradis sauvage qu'il faudrait mettre sous cloche, préservé des « communautés autochtones qui ont façonné le paysage et qui doivent être déplacées afin de créer une « nature sauvage primordiale ». Derrière cela c'est le business qui opère sous couvert de vertu écologiste, souvent financé par l'aide publique au développement (Union européenne, USA). C'est le cas du projet de Volkswagen à Eluwai dans le district de Monduli dont les opérations de SFTFZ sont un pur blanchiment d'émissions carbone.

Le processus consiste à restaurer des prairies et savanes dans des rotations rapides de plans de pâturage, une rupture avec les pratiques ancestrales des éleveurs pastoraux. Le stockage multiplié de CO² servira à compenser les émissions augmentées générées par les activités du constructeur automobile. Un remède qui augmente le mal. Pour permettre le passage en force, pouvoirs publics et population ont été embobinés par des promesses de pourcentage sur profits versé à l'Etat et au Préfet.

En 2024 dans le seul district de Ngorongoro ce sont plus de 80 000 Massaïs qui ont été relocalisés de force. Ils ont saisi le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale de l'ONU qui a exhorté en août 2026 le gouvernement à mettre fin aux expulsions et à faire cesser les abus commis par les policiers et l'armée. Deux enquêtes annoncées par la présidente de la République fin 2024 n'ont toujours pas remis leurs rapports.



l© Survival international

CAMEROUN

Ce 26 septembre comme tous les vendredis, Augusta Epanya, militante de l'UPC Maniden est vêtue de noir, elle alerte sur la situation du pays.



Elle pose les questions suivantes : Paul Biya est rentré de Suisse après plus de trois mois d'absence et

APRÈS ? Le poste de premier ministre, annoncé il y a plus de 6 mois, n'est toujours pas créé, idem pour le remaniement ministériel. La situation économique continue de se dégrader : vie chère, chômage massif, fuite des cerveaux et de la jeunesse, pillage du pays par le capital étranger, diktat du FMI et de la Banque mondiale, poursuite de la guerre au NoSo, les actions de Boko Haram qui se poursuivent par la prise en otage le Logone et Chari, depuis 17ans malgré les milliards engloutis toujours pas d'autoroute entre

Douala/Yaoundé, le semblant de route sur ce tronçon est un véritable mouiroir. Les féminicides augmentent, les crimes contre les mineurs se développent, les prisons sont pleines de prisonniers politiques. La terreur se poursuit et le déferrement des civils devant les tribunaux militaires également.

Face à cela il est temps que la coordination de toutes les véritables forces du changement pour la transition politique s'organise.

ALGÉRIE

Journaliste depuis 30 ans, Mustapha Benfodil est interdit de quitter le territoire algérien depuis le début janvier 2026. Il a été refoulé deux fois alors qu'il s'apprêtait à prendre l'avion pour se rendre au Festival d'Avignon puis pour venir travailler à Villeneuve-lès-Avignon sur une pièce de théâtre relative aux essais nucléaires français en Algérie. Son parcours d'écrivain s'inscrit dans les échanges entre les deux rives de la Méditerranée. Sa pièce «End/Igné»

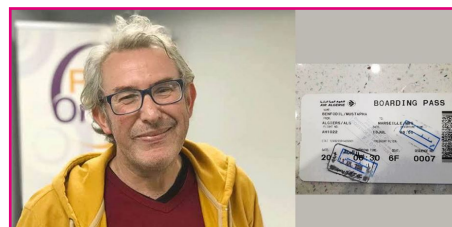
a été présentée au festival d'Avignon.

Les milieux culturels algériens s'inquiètent, en témoignent les réactions des écrivains et journalistes Hmida Ayachi et Arezki Metref. Son tort, avoir écrit pour le magazine NAQD un article sur les risques relatifs au gaz de schiste. Pourtant aucune poursuite judiciaire à son encontre n'est en cours et son casier judiciaire est vierge.

Mustapha Benfodil s'est adressé au

Président de la République pour que cesse cette interdiction qui ne peut excéder trois mois et renouvelable une seule fois.

Au classement de RSF de la liberté de la presse, l'Algérie se classe cette année au 145ème rang, soit une chute de 19 places.



TUNISIE

La résistance de la société civile s'organise

Cinq ans de dérive autoritaire et d'incompétence du pouvoir, la détermination de la population tunisienne ne faiblit pas.

La Cour de cassation a rendu le 3 septembre son jugement sur l'affaire historique dite du « *complot contre la sûreté de l'État* », dont la quarantaine d'accusés sont des acteurs de la société civile et opposants du régime (journalistes, défenseurs des droits de l'homme). Elle a confirmé les peines de prison dont certaines à 45 ans!

Deux jours plus tard c'est Mohamed Yousfi, rédacteur en chef du site d'investigation Al Qatiba qui était interpellé à la radio où il devait parler de la crise de l'eau dans le pays.

Malgré l'enlisement et la dérive antidémocratique dans laquelle s'enferme Kaïs Saïed et son entourage qui emprisonne à tout-va, trois des quatre organisations lauréates du Prix Nobel de la Paix 2015 ont créé une coordination pour faire face à la crise « politique, économique et sociale du pays ».

Il s'agit de la Ligue Tunisienne pour la défense des droits de l'homme (LDH), de l'ordre national des avocats de Tunisiens (Onat) et de l'Union générale tunisienne du Travail (UGTT) qui appelle à s'organiser pour défendre « *les acquis du peuple, l'attachement à l'État de droit et aux institutions, la préservation de l'indépendance de la société civile, la défense des droits et libertés.* »

Et de dénoncer également la « *responsabilité politique et sociale pleine et entière du pouvoir dans la crise que traverse le peuple tunisien, aux prises avec une pauvreté et une précarisation grandissantes.* »



Jeudi 3 septembre la LDH, l'Onat et l'UGTT publient le communiqué conjoint " **La Tunisie d'abord et le peuple au-dessus de toute considération** "

MAROC

Élections législatives

Elles ont eu lieu le 23 septembre, moins de deux mois après la crise migratoire de Ceuta, qui a exposé au grand jour le manque de perspectives d'une partie de la jeunesse, alors même que le royaume affiche une croissance soutenue et multiplie les grands chantiers en vue du Mondial-2030, auquel il consacre 12% de son PIB. Le taux de participation de 38% (le plus bas depuis presque 20 ans) souligne le peu de crédit que la population marocaine accorde aux promesses gouvernementales pour répondre à ses besoins essentiels.

Sans surprise, le PAM (Parti authenticité et modernité) est arrivé en tête, mais sans majorité absolue il devra

repartir avec ses alliés du RNI et de l'Istiqlal, membres de la coalition du précédent gouvernement. Dans l'opposition, le PJD (Parti de la justice

et du développement, islamiste), qui a fait campagne sur la lutte contre la corruption, multiplie ses sièges par 4 vis-à-vis des précédentes législatives.

La nomination par le roi de Fatima Ezzahra El Mansouri à la tête du gouvernement, toute innovante qu'elle soit, dans un royaume conservateur, ne devrait pas le révolutionner pour autant. Issue d'une famille de notables de Marrakech, son père, Abderrahman El Mansouri, a été ambassadeur du Maroc aux Émirats arabes unis. Elle a fait son entrée en politique en rejoignant le Mouvement de tous les démocrates, fondé par un ami et

conseiller du roi. Elle faisait partie du gouvernement sortant où elle assurait le poste de Ministre de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la politique de la ville. Elle a été Maire de Marrakech et a effectué deux mandats de députée.

C'est dire combien elle est impliquée dans les résultats désastreux du royaume pour répondre aux revendications de la jeunesse en matière d'éducation, de santé et de pouvoir d'achat.

Durant sa campagne à l'élection législative, la candidate avait souligné qu'il fallait « *répondre aux jeunes, pas seulement avec des discours* ».

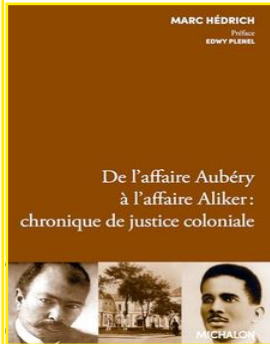
Fera-t-elle sortir de prison les centaines de jeunes embastillés lors des manifestations de la GenZ ?



Naji, Bada et Linda ont flouté leurs visages de peur de la répression policière.

LIVRE

De l'affaire Aubéry à l'affaire Alier, chronique de justice coloniale de Marc Hédich



L'ancien président de la cour d'assises de Martinique, ancien inspecteur du travail, passionné d'Histoire, revient sur l'assassinat du journaliste communiste André Alier en 1936. Ce crime donné lieu à trois procès dont « le but n'était pas la recherche la vérité, mais la protection des puissants et la préservation de l'ordre établi. » A l'époque les juges de Martinique ne dépendaient pas du ministère de la justice mais de celui des Colonies. Ils étaient amovibles et éjectables selon le bon vouloir du Gouverneur. C'est ce qui est arrivé au juge d'instruction Duchemin qui tentait de faire émerger la vérité dans l'affaire et qui a été muté à Dakar.

L'auteur qualifie Alier de « Jaurès martiniquais », tous deux « *étant les défenseurs des travailleurs, ayant consacré leurs vies au militantisme politique et syndical, estimant qu'ils auraient besoin d'un support, en l'occurrence la presse écrite, pour favoriser l'émancipation des travailleurs. Cela présida à la création de l'Humanité en 1904 et celle de Justice en 1920. Ils ont été assassinés à cause de leur plume, des crimes impunis dans les deux cas.* »

Marc Hédich a pris conscience du traumatisme que cette affaire a laissé parmi la population martiniquaise, au cours des nombreuses invitations qu'il a reçues lors de la sortie du livre.

Les Martiniquais lui ont été reconnaissants d'avoir raconté leur histoire, d'autant plus qu'il était magistrat en exercice et blanc de surcroît.

Editions Michalon 240 pages 23€

CARTOGRAPHIA de Françoise Bahoken et Nicolas Lambert

La Terre est-elle vraiment ronde ? Pourquoi le Nord est-il en haut sur nos cartes ? Quelle est réellement la plus haute montagne ? Les continents existent-ils vraiment ? Peut-on truquer une élection avec des cartes ? Autant de questions sérieuses ou insolites qui révèlent les dessous souvent méconnus de la fabrique cartographique. Dans cet essai accessible et richement illustré, racontent comment les humains ont progressivement cartographié l'espace qui les entoure.

De la préhistoire à nos jours, de Claude Ptolémée à Albert Einstein, du précurseur Pei Xiu à l'ingénieuse Marie Tharp et l'horloger John Harrison, ce livre foisonnant d'anecdotes retrace une véritable épopée scientifique et technique, faite d'intuitions brillantes, d'erreurs fécondes et d'aventures humaines hors du commun. Dans une approche critique, il montre aussi que les cartes sont à la fois des instruments de connaissance au service du pouvoir et des outils de lutte pour le contester, voire le renverser

Introduction : Il était une fois la cartographie.

Chapitre 1 : Mandarine ou citron ?

Forme. Quelle est la forme de la Terre ? Depuis quand le savons-nous ? Et comment a-t-il été possible d'en déterminer la taille ?

Chapitre 2 : Quelle heure est-il au pôle Nord ?

Coordonnées. Comment déterminer l'emplacement précis d'un lieu sur une carte ?

Chapitre 3 : « Un truc de fille »

Altitude. Comment mesurer la hauteur des montagnes ? Pourquoi choisir le niveau de la mer comme altitude 0 ?

L'occasion de parler de Marie Tharp et du rôle des femmes en général en cartographie

Chapitre 4 : Le paradoxe de l'aviateur

Projection. Comment représenter la surface de la Terre sur une feuille de papier ?

Chapitre 5 : Breaking News

Orientation. Pourquoi le Nord est-il en haut ? Tous les cartographes procèdent-ils ainsi ?

Chapitre 6 : La trahison des images. Mensonge. Comment faire mentir les cartes ?

Les longueurs n'existent pas, les cartographic traps, les vérités relatives de Google Maps, etc.

Chapitre 7 : Un sport de combat !

Pouvoir. « Qui contrôle la carte contrôle le monde » (Pierre Singaravélou, 2008).

Conclusion : Penser le monde en cartographe.

Editions Armand Colin 240 pages 19.90€

